ÉVOLUTION URBANISTIQUE AU 18^E S.

THÉMATIQUE

SALLE 15: LA VILLE AU 18^E SIÈCLE

Aménagement urbain

Petits arrangements

Au 18° s., la plupart des rues de Lyon restent étroites et tortueuses et l'aménagement urbain doit s'accommoder de ces contraintes. On se contente bien souvent d'élargir les rues ou les places pour reconstruire sur le même emplacement, à la suite d'incendies ou d'effondrements. On rehausse aussi les maisons en leur ajoutant un étage ou en transformant leur grenier. Apparaissent à cette époque les entresols, faux étages coincés entre le rez-de-chaussée et le 1er étage, qui déroutent tant les étrangers de passage! Les plus hautes maisons se concentrent alors autour de l'Hôtel-Dieu et de la Grenette, quartiers où se multiplient les immeubles de rapport* logeant artisans et ouvriers.

Quartiers libres

Au 18° siècle, les espaces non bâtis diminuent fortement dans la ville, dont la superficie est estimée à 364 hectares. Les abbayes procèdent à des ventes de terrains pour des lotissements, afin de pallier à leur manque de ressources financières. Des couvents – comme celui des Célestins en 1778 (Inv. N 593.1) – abandonnent leur domaine parce qu'ils sont sécularisés. Les jardins appartenant au Consulat disparaissent également : en 1754, celui de l'Hôtel de Ville laisse place au chantier de l'Opéra.

Opérations immobilières

Le lotissement de l'ancien couvent des Célestins (Inv. 96.4 – Façade) est de grande envergure. En 1785, le terrain de deux hectares est vendu à un négociant parisien. Une compagnie d'actionnaires est créée afin de construire une salle de spectacles, de percer des rues et de bâtir des maisons privées. En 1792, la plupart des maisons sont achevées et un premier théâtre voit le jour aux Célestins : c'est le théâtre des variétés.

Autour des rues Sainte-Catherine et Sainte-Marie-des-Terreaux, de nouveaux immeubles sont construits. Avec leurs quatre à cinq étages et leur symétrie, ils constituent des îlots homogènes dans un tissu urbain extrêmement disparate.

Grands projets d'extension

Rive gauche du Rhône : le projet de Morand

Entre 1764 et 1768, Jean-Antoine Morand (1727-1794) (Inv. 37.596) présente à trois reprises son plan d'extension de la ville au Consulat, aux Hospices et au Roi. Le projet (N 3502.1) concerne avant tout la rive gauche du Rhône et s'inscrit dans un cercle parfait ayant pour centre l'église Saint-Nizier et doublant la surface bâtie de Lyon.

S'il n'est pas entièrement réalisé, il donne naissance à un quar-



Projet d'un plan général de la ville de Lyon et de ses agrandissements en forme circulaire sur les terrains des Brotteaux, estampe, Jean-Antoine Morand, 1764, Inv. N 3502.1

tier complètement neuf sur les terrains des Brotteaux. Tracé suivant un quadrillage régulier, il est aéré de places carrées de part et d'autre d'une grande allée, expression du goût des Lumières pour la nature. La promenade ombragée de peupliers devient vite un lieu de divertissement pour les Lyonnais, qui y trouvent des baraques où l'on vend nourriture, boissons et glaces!

Le quartier est dans un premier temps accessible grâce à deux bacs à traille* installés en face des Terreaux. Malgré l'hostilité des recteurs de l'Hôtel-Dieu qui perçoivent le péage des bacs, Morand fait construire un pont de bois (Inv. 292) qui ouvre aux piétons en 1775 (Inv. 508 et 511 – Billets de péage). Le "pont Saint-Clair" est rapidement rebaptisé "pont Morand" par la vox populi... et c'est sous ce nom que, reconstruit, il demeure célèbre aujourd'hui!

Rive droite du Rhône : le projet de Soufflot

Entre 1746 et 1760, Jacques-Germain Soufflot (1713-1780) est, avec ses associés, le promoteur du nouveau quartier Saint-Clair. Il est bâti autour de la rue royale et de trois rues transversales, sur des terrains alors inoccupés car pentus et peu accessibles. Le quartier prévoit des espaces publics : un quai, une place au nord et une autre au sud.

.../...

2 1 Monsagnar Francois de Venville

Vue de Lyon, estampe, dessinateur François Cléric, graveur François de Poilly, 18° s., Inv. 26.h.1 et 2

Au sud de la presqu'île : le projet de Perrache

D'abord refusé en 1765, le projet d'Antoine-Michel Perrache (1726-1779) (Inv. 47.293) prend forme en 1769 sous le nom de "plan géométral de la ville de Lyon avec ses agrandissements dans la partie méridionale" (Inv. 1452.1). Il est accepté par le Consulat en 1771, à la condition que Perrache s'engage à le financer entièrement lui-même.



Portrait d'Antoine Michel Perrache par sa sœur, détail, peinture à l'huile. Anne-Marie Perrache, 18e s., Inv. 47.293

Il comprend, au niveau de l'actuel cours Verdun, un port fermé nommé gare d'eau - alimenté par un canal provenant de la Saône et dont les eaux doivent faire tourner des moulins au débouché du port. Mais le port est un échec : trop éloigné du centre, il n'accueille presque aucun bateau et, mal conçu, il est vite ensablé par le flux de la Saône, le courant du canal ne suffisant pas à entrainer les roues des moulins.

Le projet prévoit aussi deux zones distinctes : un quartier d'habitations en damier autour d'une place centrale entre la ville ancienne et la gare d'eau et, plus au sud, un quartier dévoué à l'industrie. La première zone, greffée sur les rues existantes prolongées - les rues Vaubecour et de la Charité - est partiellement lotie à la fin du 18^e s. Tandis que la seconde ne peut être viabilisée en raison des nombreuses crues de la Saône qui la submergent.

Nouveaux édifices

Signaux dans le paysage de la ville

Le 18° s. manifeste la volonté du Consulat de mener à bien de grands chantiers d'équipements qui orientent la ville vers son grand fleuve le Rhône. Il témoigne aussi de sa résolution à marquer le paysage par le caractère novateur des constructions.

Entre 1722 et 1728 est érigé sur l'actuel quai saint-Vincent, en bordure de la Saône, l'immense bâtiment du grenier d'Abondance. Destiné à remplacer les divers entrepôts loués par le Consulat pour stocker le blé, il dépasse sa fonction utilitaire pour prendre une dimension esthétique. Son architecture, conçue par Claude Bertaud de la Vaure, reprend les grandes façades de la place Bellecour.

En 1750 s'achève l'agrandissement de l'église de Saint-Brunodes-Chartreux (Inv. N 4354.4) initié par l'architecte Ferdinand Delamonce (1635-1708). Son dôme se signale dans le paysage de la colline de la Croix-Rousse, ce qu'a spécifiquement financé le Consulat. Le décor est abondant et marque l'une des dernières manifestations de l'architecture baroque à Lyon.

Enfin, de nombreuses réalisations de Jacques-Germain Soufflot

- l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, la restauration de la loge du Change (Inv. N 3917) ou la création du Grand Théâtre (Inv. N 3504.30) - marquent la ville d'une architecture prestigieuse.



Dôme des Chartreux de Lyon, plume sur papier, Ferdinand Delamonce, 1738, Inv. N 4354.7



immeuble de rapport : immeuble abritant plusieurs logements loués par un propriétaire, conçu par ce dernier comme un placement.
traille : câble tendu entre deux mâts ou deux tours situés sur chaque rive d'un fleuve pour permettre la traversée du bac.